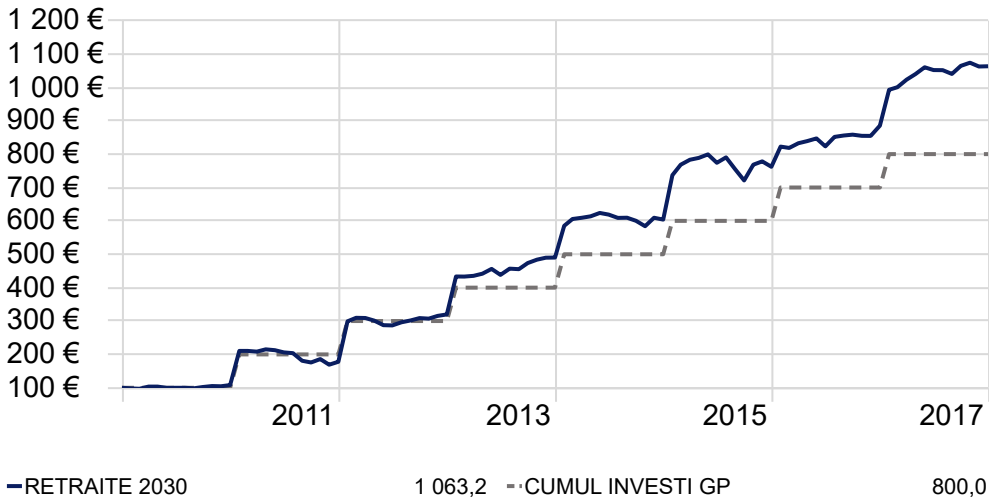


La gestion pilotée PERCO a pour objectif de sécuriser progressivement et automatiquement le capital à l'approche de la retraite. Les avoirs sont répartis sur 5 fonds : Eres Sélection Court Terme, Eres Sélection Modéré, Eres Sélection Moyen Terme, Eres Sélection Long Terme et Eres Sélection PME. Vous trouverez ci-dessous les performances pour une personne ayant commencé des versements réguliers en 2010 pour un départ en retraite en 2030.

Valorisation du capital avec versements réguliers de 100€ par an

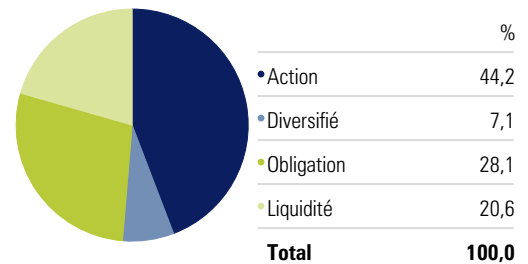
Période du 01/01/2010 au 31/12/2017



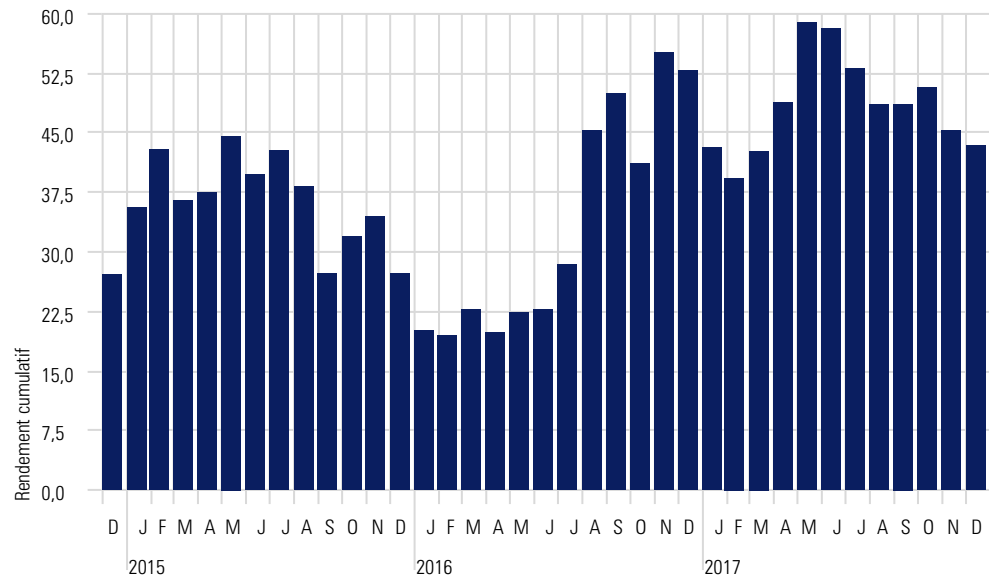
Performances cumulées

	2017	3 ans	5 ans	Depuis le 01/01/2010
RETRAITE 2030	7,91	19,98	43,34	52,50

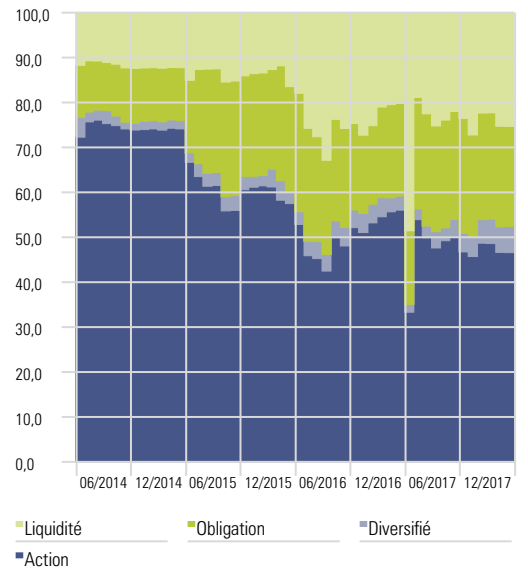
Allocation d'actifs actuelle



Performances glissantes sur 5 ans de la gestion pilotée depuis le 01/01/2010



Désensibilisation de l'exposition actions



Performances calendaires

	2017	2016	2015	2014	2013	2011	2010
RETRAITE 2030	7,91	2,69	8,27	2,32	16,76	-14,51	8,17

Le résultat et les performances passées présentés ne constituent pas une prévision de la performance future de vos investissements. Il ne fait qu'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. Ces performances ne sont pas constantes dans le temps et l'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse.

Ce dispositif n'offre aucune garantie sur le capital et les gains et les pertes peuvent dépasser les montants affichés ci-dessus à la fois dans les scénarios les plus favorables et les plus défavorables.

Les frais de gestion sont inclus dans les performances hors frais d'entrée ou de sortie.

L'allocation présentée est exposée aux risques suivants :

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire privilégié par le gérant repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque pour que l'allocation ne soit pas investie à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions : Les OPC détenus au sein de l'allocation peuvent être exposés au risque actions de tout type de capitalisation. En conséquence, elle supporte un risque lié à la fluctuation à la baisse de ces actifs qui entraînera une baisse de la valorisation du portefeuille. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur de l'allocation plus importante et plus rapide.

Risque lié à l'investissement en actions de petites capitalisation : sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont plus marqués à la baisse, et plus rapide que sur les grandes capitalisations. Les fonds sélectionnés peuvent donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de liquidité : Les OPC sélectionnés par cette allocation peuvent investir sur des marchés qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en taux fixe peut baisser. Ainsi la valorisation de l'allocation baissera en cas de hausse des taux.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : la valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative des fonds sélectionnés.

Risque de crédit : Les OPC détenus au sein de l'allocation peuvent être exposés au risque de crédit sur les émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance baissera et entraînera une baisse de la valeur liquidative. Les obligations à haut rendement sont des titres à caractère spéculatifs et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite. Ainsi, l'utilisation des « titres à haut rendement/ high yield » peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.

Risque de change : Certains instruments financiers employés peuvent être cotés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les fonds sous-jacents sont soumis à un risque de change. La baisse d'une devise par rapport à l'Euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact des techniques telles que des produits dérivés : les OPC sélectionnés peuvent investir sur des instruments financiers à terme (actions, taux, devises, crédit) ferme et conditionnel et des swaps (contract for difference, dynamic portfolio swap) en vue d'exposer et/ou couvrir leur portefeuille. L'utilisation de ses produits pourra affecter la valeur liquidative des OPC sélectionnés.

Risque marché émergents : Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.